



**LE DOSSIER**

## Faire une place à chacun!

L'AGGLO VEILLE  
À LA COHÉSION SOCIALE

**L'ACTU**

**AMÉNAGEMENT**  
Le nouveau lycée à Douvaine

**TRANSPORTS**  
Un période de transition jusqu'à fin avril

**PROJET DE TERRITOIRE**

Votre regard nous intéresse

## THONON AGGLOMÉRATION

2, place de l'Hôtel de Ville  
BP 80114 - 74207 Thonon-les-Bains Cedex  
04 50 31 25 00  
[www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

### 25 COMMUNES, UNE MÊME DYNAMIQUE

Allinges	Lully
Anthy-sur-Léman	Le Lyaud
Armoy	Margencel
Ballaison	Massongy
Bons-en-Chablais	Messery
Brenthonne	Nernier
Cervens	Orcier
Chens-sur-Léman	Perrignier
Douvaine	Sciez
Draillant	Thonon-les-Bains
Excenevex	Veigy-Foncenex
Fessy	Yvoire
Loisin	

Le Magg' n°8 - Mars 2022

**Directeur de la publication :** Christophe ARMINJON

**Rédacteurs en chef :** C. Blondet, C. Joly

**Rédaction :** BeVerb, service communication

**Design & mise en page :** Kalistene Anney

**Impression :** Fabrègue Imprimeur - Bois Joli  
BP 10 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche. Imprimé sur  
du papier PEFC (issu de forêts gérées durablement  
et de sources contrôlées)

**Crédits Photos :** Thonon Agglomération : couverture,  
p.2 (Christophe Arminjon), p.3 et p.10 (quartiers), p.3  
et p.21 (conseil local de développement), p.5  
(concertation), p.7 (benches et chantier eau), p.8  
(odyssée), p.9 (maison de santé), p.12 à p.15, p.17  
(G. Bastian), p.20 (téléphone), p.22 (chantier) ; Office  
de tourisme intercommunal Destination Léman/  
Antoine Berger : p.23 (geoparc) ; Karine Smadja : p.3  
et p.4 (visite officielle L. Wauquiez) ; KaraDrone : p.3  
et p.19 (vue aérienne), p.6 (zone de la Fattaz), p.8  
(Dranse) ; Yvan TISSEYRE : p.3 et p.18 (recyclerie), p.5  
(bus), p.6 (immeuble), p.7 (broyage), p.9 (forum), p.11  
(bij), p.16 (vidéoprotection), p.17 (intervenant  
sociale) ; Droits réservés : p.7 (déchets de soins) ; p.9  
(permis), p.20 (chauffage), p.22 (plage) ; Ixalp-Drones :  
p.22 (rives du Léman) ; Black Panthers : p.23 (XNV  
Beach game) ; Gilles Bertrand : p.20 (citiz) ; Philippe  
Manula : p.23 (spectacle) ; Ensemble Odyssée et cie :  
p.23 (choum).

**Dépôt légal :** mars 2022

**N° ISSN :** 2777-9572 (en ligne)  
2677-8742 (imprimé)

**Tirage :** 47 000 exemplaires

## Edito



**CHRISTOPHE ARMINJON,**  
PRÉSIDENT DE THONON AGGLOMÉRATION

Madame, Monsieur,  
Chers Concitoyens,

Désormais dotée d'une charte de gouvernance et d'un Conseil  
citoyen, l'Agglomération peut se projeter dans l'avenir en élaborant  
son projet de territoire.

L'occasion de redéfinir sa relation avec ses communes-membres  
pour offrir des services publics de proximité efficaces.

En s'appuyant sur une large consultation de la population, élus  
municipaux et communautaires vont donc s'atteler à clarifier  
la répartition des compétences et tracer les grandes lignes  
de l'aménagement futur de notre beau territoire.

La cohésion au sein de ce territoire est aussi notre préoccupation,  
ainsi qu'en témoigne le dossier de cette édition de notre magazine  
intercommunal.

### “ Être au plus près des habitants.

Quatre adultes-relais sillonnent désormais nos quartiers populaires,  
à l'écoute des habitants, particulièrement les plus jeunes d'entre eux.

Autre nouveauté : l'arrivée d'un intervenant social en appui des forces  
de l'ordre afin de traiter les problématiques sociales en amont  
des procédures judiciaires.

Enfin, chaque commune bénéficiera prochainement d'un nouveau  
dispositif grâce au bus France Services. Une véritable innovation  
qui permettra d'amener administrations et services publics au plus  
près de chez vous ou de votre lieu de travail.

L'Agglomération est donc plus que jamais à votre écoute  
et en accompagnement des politiques communales.



### Pour rester connecté à l'actualité de Thonon Agglomération,

inscrivez-vous à la newsletter  
sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)  
et suivez-nous sur





# SOMMAIRE

## 04 > 09

à LA UNE

- LYCÉE À DOUVAIN : UN ENJEU FORT POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE
- Transports : une période de transition jusqu'à fin avril
- Basse Dranse : les travaux de restauration et sécurisation sont engagés



## 10 > 17

DOSSIER

### *L'Agglo veille à la cohésion sociale*

## 18

à GIR ENSEMBLE

- Recyclerie du Chablais : place à l'aménagement du local



## 19

à (SA)VOIR

- Cap sur le projet de territoire !

## 20

à VOS CÔTÉS

- Payez vos factures d'eau sur [mesdemarches.thononagglo.fr](http://mesdemarches.thononagglo.fr)

## 21

à ACTEURS DE L'AGGLO

- Laurent PERINEL et le Conseil Local de Développement



## 22

à ACTIONS

- Sciez : veiller aux rives naturelles du Léman

## 23

à GENDA



## ► LYCÉE À DOUVAINE

# Un enjeu fort pour l'aménagement de la commune

Le Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez, s'est déplacé en janvier dernier pour officialiser le lancement du projet sur la commune, dans le quartier du Maisse.

Il faut dire que l'enjeu est majeur pour la Région pour laquelle la construction de ce lycée représente l'investissement financier le plus ambitieux jamais réalisé pour un tel établissement : de 85 à 90 M€.

Sa concrétisation rapide est maintenant très attendue puisque les lycées existants sont sous forte tension en raison d'une croissance démographique toujours très soutenue dans le département. L'établissement qui verra le jour à Douvaine accueillera environ 1 700 élèves, et proposera des filières préparant aux bacs général, technologique et professionnel.

### LE RÔLE DE L'AGGLOMÉRATION

Acteur important du projet, elle va se charger des acquisitions foncières, et a



d'ores et déjà lancé en partenariat avec la commune une étude spécifique autour des enjeux essentiels de circulation et de mobilité. Les dessertes piétonnes ou deux-roues seront naturellement favorisées, tout comme les accès en transports collectifs. L'agglomération portera enfin la réalisation du gymnase du lycée (lire encadré ci-après).

Christophe ARMINJON, président de Thonon Agglomération et Claire CHUINARD, maire de Douvaine et vice-présidente de Thonon Agglomération ont accueilli Laurent WAUQUIEZ, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes à Douvaine, sur le site du futur lycée.



## Quels impacts pour les équipements sportifs ?

**L'emplacement retenu pour le lycée n'est pas anodin.** Il est à la croisée des infrastructures existantes : stade, tennis, mais aussi gymnase du collège qui devrait être entièrement rénové d'ici à 2025. La réalisation de la piscine intercommunale sur le même terrain, avenue du Bas-Chablais, à laquelle ce gymnase sera relié, sera également lancée. L'agglomération engagera ensuite la construction d'un second gymnase dédié cette fois au lycée pour ne pas pénaliser le lancement des travaux - urgents - des deux premiers équipements. La mutualisation de ces structures sportives est intégrée dès à présent pour limiter les coûts.

## TRANSPORTS DANS L'AGGLOMÉRATION

# UNE PÉRIODE DE TRANSITION JUSQU'À FIN AVRIL



**L'exploitation des transports collectifs de l'agglomération est déléguée à différentes entreprises.** Depuis le 31 décembre 2021, date d'échéance des précédents contrats, et de façon temporaire jusqu'au 30 avril, plusieurs entreprises assurent la continuité des services : la SAT et Transdev (précédents titulaires), mais aussi le groupement **RATP Développement et Borini Développement**. C'est la candidature de ce dernier qui a été retenue à l'automne dernier pour assurer l'exploitation de l'ensemble du réseau pour les sept prochaines années. Pour gérer ce contrat, les deux transporteurs ont fait le choix de se réunir au sein d'une société unique baptisée "RDB Thonon". Si RDB Thonon n'exploite actuellement dans l'agglomération que les lignes interurbaines 143, 151 et 152 (secteur Bas-Chablais), **la nouvelle structure**

**prépare activement la reprise de gestion complète du réseau pour début mai.** Toute l'offre de transports, incluant les lignes urbaines et interurbaines, mais aussi le funiculaire de Thonon-les-Bains sera alors regroupée au sein d'une offre unique sous le nom "STAR'T" (service de Thonon Agglomération - réseau de transport). Tous les bus et cars vont progressivement en recouvrir les nouvelles couleurs, et seront ainsi facilement repérables !

### Information, billetterie et horaires

**Jusqu'au 30/04 :**

- Lignes urbaines et funiculaire de Thonon-les-Bains : [www.leman-but.fr](http://www.leman-but.fr)
- Lignes interurbaines : [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)
- Billetterie : boutique transports Place des Arts, auprès des conducteurs ou dans les points de vente habituels

**À partir du 01/05 :** un site unique : [star-t.fr](http://star-t.fr)



## THONON/GENÈVE

### Du changement aussi sur la ligne 271

**Depuis mi-décembre, les contrats d'exploitation des lignes de cars transfrontalières du département ont également été renouvelés, en concertation avec les autorités suisses et sous coordination du GLCT (groupement local de coopération transfrontalière) transports publics transfrontaliers.**

Cela a été l'occasion, dans notre agglomération, de créer une nouvelle branche à la ligne 271 pour desservir les communes d'Excenevex, Yvoire, Nernier et Messery. Des ajustements ont par ailleurs été mis en œuvre fin janvier pour revenir à une desserte plus régulière des arrêts sur Sciez notamment. A noter enfin que les circuits scolaires de cette ligne ont été maintenus.

Plus d'informations : [www.tpg.ch/fr/lignes-interurbaines-transfrontalieres](http://www.tpg.ch/fr/lignes-interurbaines-transfrontalieres)

## URBANISME

### PLUi HM : c'est parti pour le diagnostic !

La phase de diagnostic a été lancée en février, et se déroulera jusqu'à l'automne 2022. Sept bureaux d'études œuvrent pour élaborer le PLUi HM (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) Habitat et Mobilité, la phase de diagnostic permettant d'analyser toutes ses composantes : urbanisme, habitat, mobilité mais aussi environnement, agriculture, gestion des eaux et des déchets, etc. Des pré-études seront également réalisées pour les secteurs à forts enjeux déjà identifiés. Ce bilan servira de base pour la constitution du projet d'aménagement que traduiront les documents du PLUi HM.



**VOTRE PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DE CE DOCUMENT STRATÉGIQUE POUR NOTRE CADRE DE VIE EST ESSENTIELLE !** Des réunions de concertation vous seront proposées rapidement. Vous pouvez d'ores et déjà communiquer vos observations, remarques et demandes au Président de Thonon Agglomération grâce à l'adresse électronique [urbanisme@thononagglo.fr](mailto:urbanisme@thononagglo.fr) ou par voie postale : Antenne de Ballaison de Thonon Agglomération - Domaine de Thénieres - 74140 Ballaison



# 92 858

**C'EST LE NOMBRE D'HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022.**

Avec une croissance démographique de 2 % en un an, nos 25 communes regroupent désormais 11 % de la population de la Haute-Savoie\* et se situent parmi les trois premières intercommunalités du département avec celles d'Annecy et d'Annemasse.

\* Données INSEE en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022



## ► LOGEMENT

# Lancez-vous dans un projet de rénovation énergétique !

### Copropriétés construites avant 1980

Vous êtes copropriétaires au sein d'un immeuble ancien de plus de 40 logements et souhaitez faire des travaux d'isolation dans des parties communes ? Un accompagnement global gratuit (audit, conseils techniques, etc.) et des aides financières sont mobilisables. Pour en bénéficier, votre syndic de copropriété peut répondre à l'appel à projet dont la seconde session est lancée jusqu'à fin avril 2022.

## L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) DE THONON AGGLOMÉRATION VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS.

### Vous êtes propriétaire d'un logement vacant ou loué à l'année ?

Vous vous interrogez sur le montant des travaux de mise aux normes, sur la façon de sécuriser le loyer en cas de remise en location, sur l'impact fiscal et la stratégie patrimoniale à court, moyen ou long terme... ? Un accompagnement est aussi possible : visite du logement concerné (état des lieux, préconisations, présentation du dispositif), simulation financière des aides mobilisables...

Plus de renseignements : Bonnin-Demarchi : tél : 04 56 48 00 11  
contact@bonnin-demarchi.fr



À Excenevex, 18 800 m<sup>2</sup> devraient être consacrés à l'extension de la zone d'activités de la Fattaz.



### LOGEMENT SOCIAL

## Un nouvel outil pour les attributions de logements

**Un nouveau système de "cotation" vient d'être mis en place dans notre agglomération. Il permet de hiérarchiser les demandes de logements sociaux selon des critères précis.** Si certains sont obligatoires et définis par la loi (personnes hébergées, en situation de handicap...) d'autres peuvent être propres au territoire afin de mieux tenir compte du contexte local. Ce nouveau système est un outil d'aide à la décision pour les réservataires, c'est-à-dire les structures et institutions partenaires du financement de la construction de logements sociaux qui décident de leur attribution (les collectivités locales, les préfetures ou encore des structures comme Action Logement).

Pour le demandeur de logement, ce nouveau système lui permet de mieux positionner sa demande, mais aussi de connaître le délai moyen d'attente sur des demandes similaires en termes de localisation ou encore de typologie de logement.

Pour en savoir plus : [thononagglo.fr](http://thononagglo.fr) (logement social)

### AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

## LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES S'AGRANDISSENT ENCORE

Thonon Agglomération a la volonté de poursuivre les extensions des zones d'activités économiques intercommunales (ZAEi) afin d'apporter des solutions d'implantation aux entreprises. Ainsi, sur la zone des Bracots 3 à Bons-en-Chablais (+ 10 hectares) ou sur celle des Niollets 2 à Douvaine (+ 7,5 hectares), Thonon Agglomération engage cette année, les pré-études opérationnelles et environnementales. Concernant le site de la Fattaz à Excenevex, l'agglomération prévoit d'acquérir 18 800 m<sup>2</sup>. Ces ZAEi accueillent des activités productives (artisanat, industrie légère, etc.) et de services.

Plus d'informations : [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)  
Une question ? [conomie@thononagglo.fr](mailto:conomie@thononagglo.fr)



## # INSTANTANÉ



Vous les avez sans doute déjà aperçus dans les rues de Thonon-les-Bains... Les camions de collecte des déchets désormais aux couleurs de l'agglomération nous sensibilisent à la réduction et au tri des déchets grâce à la participation photogénique d'hommes et de femmes qui, sur notre territoire, sont engagés sur cette problématique. Ouvrez l'œil...

## EAU POTABLE

### UN MICRO-TUNNELIER POUR LE CHANTIER DE L'ANNÉE !



Le renouvellement de la conduite d'eau potable à proximité de la galerie des Blaves (Allinges/Le Lyaud) est lancé. Compte tenu de la topographie du secteur et de la nécessité d'intervenir à très grande profondeur (plus de 20 mètres pour certaines portions du tracé), c'est un micro-tunnelier qui est chargé de poser les 240 mètres de réseaux nécessaires d'ici la fin de l'été. **Le coût de l'investissement est estimé à 1,8 M€ HT.**

### Déchets médicaux radioactifs : vigilance !

Certains traitements contre le cancer nécessitent une prise d'iode radioactif. En conséquence, les mouchoirs ou les déchets de soins des patients en traitement ne peuvent être déposés dans les ordures ou dans le bac de tri. La présence de déchets radioactifs dans l'une de ces deux filières de traitement va nécessairement bloquer la benne concernée au four d'incinération et augmenter fortement son coût de traitement. **Le geste simple :** déposer vos déchets de médication conformément aux prescriptions du centre médical qui vous accompagne, **en tenant compte des délais nécessaires à la baisse de la radioactivité.**



### Broyage des végétaux à domicile

Avec l'arrivée du printemps, les équipes du broyage de déchets verts à domicile reprennent du service. Pour éviter des déplacements inutiles en déchetterie et faire un geste pour l'environnement, inscrivez-vous au service gratuit de broyage à domicile. Valorisé en paillage ou mélangé aux déchets de cuisine dans votre composteur, le broyat obtenu est un trésor pour le sol et les plantes de votre jardin. Dès le début du mois d'avril, réservez votre créneau sur [www.thononagglomeration.ch](http://www.thononagglomeration.ch).





2022

## UN SOUTIEN RENOUVELÉ À L'ÉVÉNEMENTIEL

En 2022, plusieurs manifestations seront financées au regard de leur attrait pour le bassin de l'agglomération. Initiées par des associations, concourant à la notoriété de l'agglomération du fait de leur rayonnement et organisées de manières éco-responsable, la XNV Beach Game (à Excenevex), la randonnée cyclotouriste La Chablaisienne (au départ de Ballaison), Château Sonic (Brenthonne) ou encore l'exposition annuelle au Domaine de Rovorée accueilleront prochainement leurs publics, avec le soutien de Thonon Agglomération.

Retrouvez tous les événements associatifs soutenus par l'agglomération sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr).

## ► PRÉVENTION DES INONDATIONS La Basse Dranse bientôt restaurée et sécurisée

Entre le Pont de la Douceur et le delta de la Dranse, près de 4km de rivière sont concernés par les travaux qui ont commencé au mois de février pour une durée prévisionnelle de deux ans. Outre la restauration du cours d'eau et de ses berges, un système d'endiguement capable de faire face aux risques d'inondations particulièrement présents au niveau des locaux de l'APEI (Association de parents d'enfants inadaptés) sera réalisé. Pour Thonon Agglomération, l'investissement s'élève à près d'un million d'euros TTC répartis sur 2022 et 2023

(pour un coût global des aménagements estimé à 3,8 millions d'euros TTC) et constituera un acte fondateur dans l'exercice de sa mission GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection des inondations).

Si la coordination de ces aménagements, opérés sur plusieurs intercommunalités, a été déléguée au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC), l'agglomération met également à disposition du projet l'ingénierie nécessaire à sa mise en œuvre et à son suivi.



### ÉVÉNEMENT

## Odyssée ensemble & cie : le grand final !

Vous les avez peut-être croisés sur scène ou lors d'ateliers d'initiation musicale... Les cinq musiciens de la compagnie lyonnaise "Odyssée ensemble & cie" nous réservent une fin de résidence en apothéose ! Près de 10 mois après avoir posé leurs valises sur notre territoire, le collectif vous invite à découvrir leur nouvelle création "La Grande Iliade". Entre joutes artistiques contemporaines, où le personnage d'Homère est un présentateur télé, de nombreux protagonistes de tous les âges issus du territoire, seront également sur scène ou en coulisses, pour vous offrir un grand spectacle participatif à couper le souffle !

### LA GRANDE ILIADE

- 8 mai 2022 à 17h Salle du CAS de Sciez - Entrée gratuite
  - 3 juillet 2022 à 17h Salle des fêtes de Bons-en-Chablais - Entrée gratuite
- Nombre de places limité - Inscription indispensable depuis [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)



## LUNDI 25 AVRIL Forum Jobs d'été



Après deux éditions organisées "en ligne", l'équipe du Bureau Information Jeunesse (BIJ) accueillera de nouveau les jeunes souhaitant travailler cet été sur le forum organisé à l'Espace Tully (Thonon-les-Bains), le lundi 25 avril.

De 13h30 à 16h30, tous auront la possibilité de consulter les offres d'emploi, d'aller à la rencontre des employeurs venus recruter et de bénéficier de conseils personnalisés pour optimiser leur candidature.

Entrée libre / dans le respect des conditions sanitaires en vigueur le jour du forum.  
Se munir de plusieurs copies de son CV.

Consultez le programme complet et la liste des employeurs engagés sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

### BON PLAN

## UNE BOURSE POUR PASSER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE



Vous avez entre 16 et 19 ans ? Vous souhaitez obtenir votre permis de conduire en 2022 et avez déjà passé avec succès l'examen du Code de la Route ?

Engagez-vous dans une action citoyenne aux côtés du Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Thonon Agglomération et bénéficiez en contrepartie d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 600 €\* directement versée à votre auto-école.

Cette opération implique votre participation à une session de formation (trois après-midis au sein des locaux du BIJ durant les vacances d'été) et votre contribution à l'organisation d'une action citoyenne qui, selon votre choix, portera sur la prévention routière, l'écocitoyenneté ou les enjeux de l'information en ligne.



Retirez dès à présent votre dossier de candidature au BIJ ou sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr) et retournez-le dûment complété avant le 30 mai 2022.

\* Accessible à tous, le montant de l'aide versée dépendant des conditions de ressources du bénéficiaire



### L'ACTU DES RÉSEAUX

## RETROUVEZ L'ACTUALITÉ QUI VOUS A MOBILISÉS DERNIÈREMENT

**f** **À vos côtés, au quotidien**  
Le début d'année a été marqué par des perturbations sur les lignes de transports 151 et 152. Vous avez été nombreux à suivre notre page Facebook et notre site internet régulièrement actualisé pour vous tenir le mieux informé possible.



**in** **La santé avant tout !**  
Le 1<sup>er</sup> octobre dernier ouvrait la maison de santé de Douvaine, en présence de l'ensemble des partenaires et des élus de Thonon Agglomération. Ce bâtiment moderne et facile d'accès regroupe plusieurs professionnels de santé, contribuant à renforcer une offre de soins de premier recours sur notre territoire.



**▶ Les frères Choum dans votre salon !**  
Pour les fêtes de fin d'année, nous vous avons offert le spectacle des Frères Choum de la compagnie Odyssee ensemble & cie en direct sur notre page YouTube, à regarder en famille depuis chez vous. Ce spectacle musical burlesque reste disponible sur notre page YouTube en différé.



# COHÉSION SOCIALE

## Priorité à la citoyenneté et à la prévention



NOTRE OBJECTIF : ASSURER  
L'EFFICACITÉ DE NOS ACTIONS  
PARTOUT DANS L'AGGLOMÉRATION »



Chaque territoire fait face à ses disparités et Thonon Agglomération n'est pas exempt. Pour veiller à l'équilibre du territoire, faire en sorte que tous les habitants bénéficient des services de façon efficiente et équitable, les communes et l'agglomération s'organisent. Les contrats d'État définissent bien souvent des périmètres mais l'enjeu pour Thonon Agglomération est que la cohésion sociale se conjugue partout sur le territoire.



Comment parvenir à ce que chacun trouve sa place et que le vivre ensemble prenne tout son sens ? **5 engagements au quotidien.**

## 1 Garantir l'accès à l'information : un droit fondamental

**B**ien vivre son territoire, c'est tout d'abord être bien informé. Au fondement de cette équité, l'accès de tous à la même information concernant les services publics est fondamental. Thonon Agglomération vous propose des services et des interlocuteurs spécifiques en fonction de vos besoins.

### LE BIJ, POUR DES JEUNES AUTONOMES ET RESPONSABLES

Vous avez entre 15-30 ans et des projets d'études, d'emploi, de formation, de volontariat, de séjour à l'étranger, etc. ? Consultez les conseillers du **Bureau Information Jeunesse (BIJ)** qui vous informent et vous aiguillent aussi sur les sujets concernant votre santé, vos loisirs et vos démarches liées au logement. En plus de porter le service du BIJ en direct, Thonon Agglomération soutient financièrement des structures qui œuvrent pour la jeunesse. Par exemple, si vous avez entre 16 et 25 ans et que vous rencontrez une difficulté d'insertion sociale et professionnelle, rendez-vous à la **Mission Locale du Chablais** ! L'accueil y est gratuit et confidentiel et vous y trouverez des conseils et un accompagnement sur mesure en fonction de votre projet et de vos besoins.

La Mission Locale propose aussi un service Logement (jusqu'à 29 ans), le CCLAJ. Jusqu'en 2023, conformément à la convention d'objectifs adoptée par le conseil communautaire, près de 120 000 € seront versés, chaque année à l'association.



le chiffre

**2000**

C'est le nombre de personnes qui sont accueillies chaque année au BIJ.

**3 SITES** pour vous accueillir

**À BONS-EN-CHABLAIS**

178 avenue de la Gare - 04 50 35 16 74

**À DOUVAINE**

Espace associatif culturel (avenue du stade) - 04 50 35 62 29

**À THONON-LES-BAINS**

8 avenue Saint-François-de-Sales  
04 50 26 22 23

Horaires d'ouverture sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

**FAIRE VENIR L'INFORMATION AU PLUS PRÈS DES HABITANTS**

Pour toutes vos démarches au quotidien (santé, emploi, retraite, etc.), et ce peu importe votre âge, Thonon Agglomération mettra en circulation un **bus France Services dès cet été**. Il sillonnera le territoire pour venir à votre rencontre, près de chez vous, près de votre lieu de travail, proche de vos activités. Le bus France Services est un **guichet unique** des organismes de service public : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste. À bord, **des conseillers pour vous renseigner et vous accompagner**. Un conseiller numérique sera également présent pour vous aider dans vos démarches en ligne et sur les outils numériques en général. Ce dispositif sera présent une journée complète par semaine à Douvaine.

**ÊTRE (BIEN) INFORMÉ EN TANT QUE CITOYEN**



le **chiffre**  
**11 611**

C'est le nombre de personnes qui ont été accueillies à l'AJD en 2021 (+13% par rapport à 2020)

Quand les situations sont conflictuelles, se renseigner sur ses droits et ses devoirs est essentiel. Ainsi, l'**Antenne de Justice et du Droit (AJD)**

est un lieu ouvert à tous. Que ce soit pour résoudre un litige

(problème de voisinage, dettes, etc.), prendre connaissance de ses droits et devoirs dans des situations de la vie quotidienne (séparation, garde d'enfants, logements, héritages, etc.) ou encore quand vous êtes convoqué ou parce que vous êtes victime, les professionnels du droit (juriste, notaire) et de la justice (Délégués du procureur de la République, conciliateur de justice, etc.) vous accueillent et vous informent gratuitement.

Quel que soit votre besoin, les intervenants de l'Antenne de Justice et du Droit vous accueillent sur rendez-vous uniquement au 04 50 17 04 82. Horaires d'ouverture sur [www.thononagglomeration.fr](http://www.thononagglomeration.fr)



**2** Favoriser le lien social, **le besoin incontournable**

**DES ADULTES-RELAIS POUR DAVANTAGE DE PRÉVENTION**

La crise sanitaire que nous traversons depuis deux ans, nous a révélé l'essentiel : notre besoin de connexion favorise notre équilibre. Être sociable par nature, l'homme ne se marginalise que si les liens se rompent. Un constat que partage Thonon Agglomération qui a donc recruté **des adultes-relais**. Ils interviennent depuis l'été dernier au sein des quartiers d'habitat social, pour faire le lien entre les habitants en participant aux animations mais aussi entre les habitants et les institutions (Pôle emploi, Mission locale, Sous-préfecture, etc.). Leur rôle ? **Renseigner, aider dans une démarche, orienter vers le bon interlocuteur et accompagner**. Une présence que les habitants apprécient puisque ces derniers les interpellent très souvent sur des problématiques liées à l'emploi, à la sécurité, au logement, etc.

le **chiffre**  
**4**

C'est le nombre d'adultes-relais qui sont en poste sur l'agglomération avec pour mission de renforcer le lien avec et entre les habitants.



Présents à 100% sur le terrain, les adultes-relais interviennent dans tous les quartiers de l'agglomération où les résidences se "fragilisent", à Sciez, Douvaine, Bons-en-Chablais et Thonon-les-Bains.

Quartiers d'été : des services et activités sont proposés aux habitants pendant la période estivale, et en particulier aux jeunes particulièrement éprouvés par la crise sanitaire. Objectif : un été de découverte, de sport et de solidarité !



le **chiffre**

**14**

C'est le nombre d'initiatives imaginées en 2021 par les partenaires du Contrat de ville (associations, bailleurs et communes) qui ont été soutenues, de concert, par l'État et l'agglomération.

**LES ASSOCIATIONS : CATALYSEUR DU "VIVRE ENSEMBLE"**

Pour vivre-ensemble, il faut se retrouver, se côtoyer et partager ! De nombreuses structures d'animations sociales sont mises en place par les communes (espaces de quartiers, Foyer culturel, MJC, etc.). Lieux de rassemblement, elles reçoivent de nombreuses associations qui proposent des activités aux jeunes et aux familles et sont aussi des lieux d'information. Au sein du quartier de Collonges et de Saint-Hélène (Thonon-les-Bains), l'agglomération met en œuvre, depuis deux ans, l'opération **Quartiers d'été**, encouragée par le Gouvernement. Pendant toute la période estivale, du sport, de la culture et de l'information à destination des jeunes sont proposés avec les associations partenaires. Enfin, en signant le **Contrat de ville avec l'État**, l'agglomération lance régulièrement des appels à projets aux associations pour mener des actions spécifiques au sein de tous les quartiers d'habitat social.

« LA PRÉSENCE DES ADULTES-RELAIS DOIT AUSSI CONTRIBUER À FAIRE **ÉMERGER DES PROJETS CITOYENS.** »



**À THONON, SCIEZ ET DOUVAINE, AGIR POUR LA PROPRETÉ DES QUARTIERS**

Depuis quelques mois, l'Association des Collecteurs de Déchets du Chablais (ACDC) intervient aux Bolliets (Douvaine), à Sciez (Grands Crêts) ou à Thonon-les-Bains (Collonges, Sainte-Hélène, Versoie, Châtelard, Vongy...) pour sensibiliser les habitants aux gestes qui "préservent" les quartiers. Grâce à ces journées de ramassage des déchets, le lien social et intergénérationnel est renforcé et les habitants deviennent acteurs de la propreté de leur quartier. Cette initiative a été conjointement mise en place avec les bailleurs sociaux et les communes.

# 3 Écouter, l'exigence de la réussite

Expérience usager pour remédier rapidement à un problème ou véritable engagement citoyen pour son quartier, Thonon Agglomération a mis en place différents niveaux d'actions participatives.

## DES RENCONTRES RÉGULIÈRES, EN TOUTE SIMPLICITÉ

La mission de Thonon Agglomération est de permettre à chaque habitant de se sentir bien dans son lieu de vie, soutenu, en sécurité et bénéficiant de tous les services disponibles. Or cette mission, ne saurait être réussie sans les habitants eux-mêmes ! Ainsi, dans les quartiers de Collonges Sainte-Hélène et des Bolliets à Douvaine, ils ont été invités à faire leur **diagnostic en "marchant"**. Ces rencontres réunissent élus, techniciens et... habitants. Ces derniers, au cours d'une déambulation au sein du quartier, exposent les problèmes et difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. Des propositions pour y remédier simplement et rapidement sont ainsi formulées. Par exemple, des bancs pour accueillir les familles quand les enfants jouent dans l'aire de jeux ont été installés après avoir constaté que ce mobilier manquait.

## S'IMPLIQUER POUR SON QUARTIER ET AU-DELÀ

Les habitants de Collonges et de Sainte-Hélène peuvent se porter volontaires au sein du **Conseil citoyen**. Relancé en 2021, cet espace de parole et d'échange autour de la vie du quartier émet des avis sur les projets d'aménagement



Le principe de ces nouvelles rencontres de proximité est simple : venir à la rencontre des habitants, échanger et trouver des solutions pragmatiques aux "petits" problèmes rencontrés au quotidien. Une action simple qui favorise le lien social et la citoyenneté.

le **chiffre**

**14**

habitants des quartiers de Collonges et de Sainte-Hélène sont mobilisés au sein du Conseil Citoyen.

et d'animation. Le Conseil citoyen est aussi à l'origine d'initiatives qu'il gère en direct. Les habitants y siègent de façon volontaire et bénévole. 14 personnes sont ainsi mobilisées et ont décidé de travailler selon trois groupes de travail : un groupe autour du "mieux vivre ensemble"

(propreté, respect du voisinage, parkings qui servent de garage, problèmes d'addiction qui engendre aussi des incivilités...), un autre groupe sur la question des enfants et des jeunes (jeux, transport scolaire, aide aux devoirs, etc.) et enfin un dernier groupe sur la question de la sécurité (routière, générale, des jeux, etc.)

Avec le conseil citoyen, il s'agit de répondre le plus précisément possible aux besoins ressentis sur les quartiers de Collonges et de Sainte-Hélène. C'est un espace de co-construction, d'échanges et de parole.





## ELLES SONT MEMBRES DU **CONSEIL CITOYEN**



**KARINA, HABITANTE  
DU QUARTIER  
DE COLLONGES**

"J'apprécie mon quartier même si certains aménagements sont à revoir pour que les enfants soient davantage en sécurité. Les enfants, ce sont eux ma priorité, les miens et tous ceux qui viennent dans l'espace de quartier pour jouer, fabriquer, s'amuser. Ils sont à l'origine de mon engagement au sein du Conseil citoyen et plus particulièrement dans les groupes de réflexion jeunesse et sécurité. C'est important pour notre avenir ; ils sont l'avenir."



**MAULDE, HABITANTE  
DU QUARTIER  
SAINTE-HÉLÈNE**

"Arrivée en avril 2021 au sein du quartier, j'ai beaucoup apprécié les jardins partagés. Je suis sensible à l'écologie et à la culture. En m'engageant dans le Conseil citoyen, j'ai envie de veiller à la protection de nos espaces verts, à la propreté du quartier, etc. Mais je souhaite, davantage encore, apporter une ouverture culturelle. Cet engagement c'est celui du lien à renforcer, entre les habitants ! Je pratique le chant à titre semi-professionnel et j'aimerais proposer des animations autour de cette pratique, tout comme développer des soirées cinéma ou des soirées jeux par exemple. J'ai trouvé ici une belle solidarité ; je souhaite m'y inscrire, la développer et pour partie l'incarner."

# 4 Prendre soin, *une nécessité absolue*



le **chiffre**

**9€**

**C'est le prix d'un repas complet livré à domicile** (transport compris) par l'équipe du Centre Intercommunal d'Action Sociale [CIAS]. Un service sans aucun engagement de durée ou de régularité.

Le CIAS de Thonon Agglomération assure des services favorisant le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées : aide à domicile, portage de repas (pour les communes de moins de 15 000 habitants). En 2021, plus de 270 bénéficiaires ont été accompagnés à domicile et plus de 35 000 repas ont été livrés.

### **PORTAGE DE REPAS ET AIDE À DOMICILE**

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) vous livre un **repas complet à domicile** pour chaque jour de la semaine, et ce, quelle que soit votre commune de résidence (excepté Thonon-les-Bains où le service reste assuré par le CCAS de la commune). Ce service est dédié aux personnes âgées, en situation de handicap, malades ou en difficulté provisoire.

**Aucune régularité dans la commande des repas n'est exigée.**

Le CIAS propose aussi de l'**aide à domicile**. Si vous, ou une personne de votre entourage, êtes en situation de handicap, avez plus de 60 ans ou êtes en perte d'autonomie (même passagère), vous pouvez bénéficier d'un accompagnement à la vie quotidienne pour vous maintenir à domicile.

Plus d'infos : 04 50 31 25 00

### **SANTÉ MENTALE : NE PAS RESTER SEUL(E)**

Thonon Agglomération soutient financièrement l'équipe mobile psychosociale du Chablais (EMPS). Cette structure accueille gratuitement et de façon confidentielle les adultes en situation de précarité, présentant une souffrance psychique, sur tout le territoire.

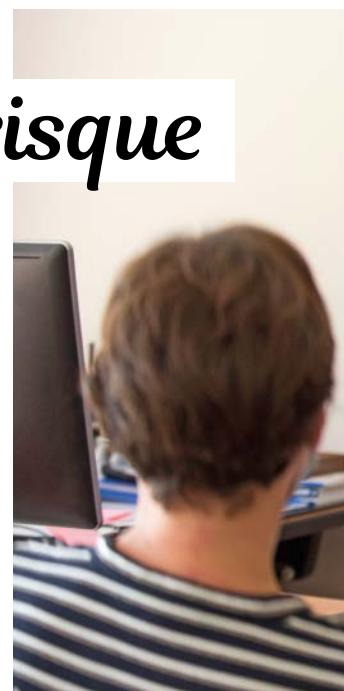


# 5 Veiller à la sécurité et prévenir les situations à risque

Parmi les fondements du vivre-ensemble, la prévention est primordiale. Les différentes actions relatives ci-avant font partie, de façon inhérente, de cette prévention. Mais elle est aussi au cœur d'un dispositif mis en place par Thonon Agglomération : le **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)**. Cette instance de collaboration et de coopération pilote localement les actions concertées avec tous les acteurs (organismes privés, publics, associatifs, etc.) de sécurité et de prévention de la délinquance. **La stratégie du CISPD est en cours de redéfinition.** Parmi les actions reconduites, il y a un soutien financier important à l'association **Espace Femmes** qui accompagne gratuitement et de façon

confidentielle, les femmes victimes de violences conjugales.

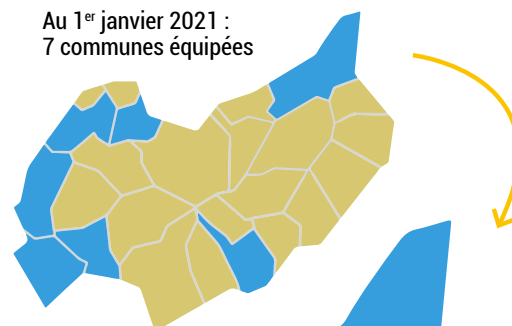
Dans le cadre de conflits et de violence, une autre présence s'est révélée indispensable : celle de **l'intervenante sociale**. Depuis un an déjà, elle garantit un **accueil adapté aux victimes** d'infractions pénales (violences intrafamiliales, conjugales, sexuelles ou sur mineur) au sein du commissariat de Thonon-les-Bains mais également au sein de la brigade de gendarmerie de Douvaine. Essentielle dans la prise en charge, l'intervenante sociale repère également, dans un souci de prévention, les situations préoccupantes de manière à éviter leurs aggravations et à faciliter le parcours de prise en charge.



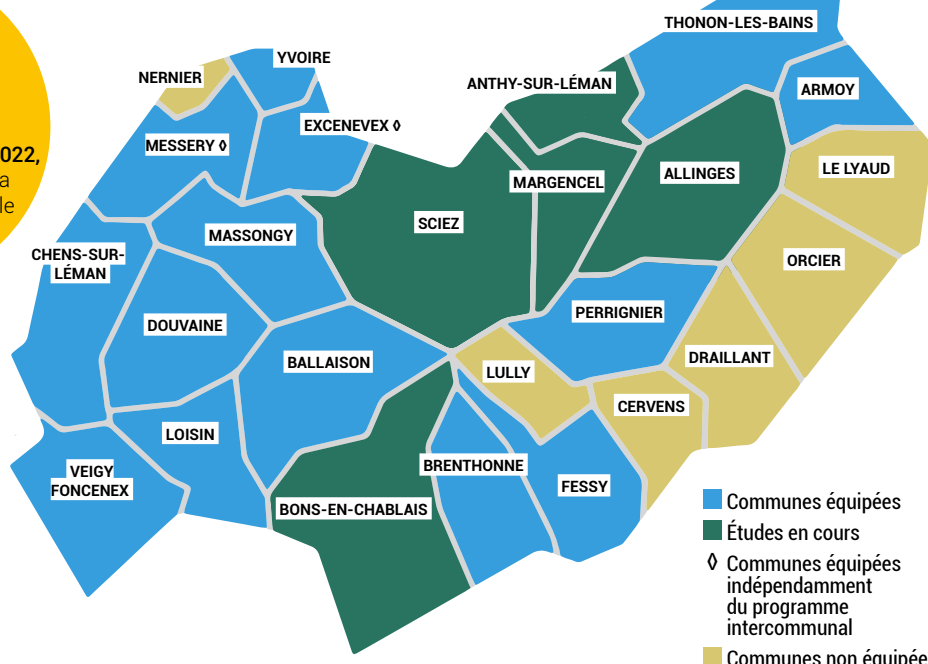
## PRÉSERVER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Thonon Agglomération installe d'autres outils notamment de protection. 7 communes étaient équipées de la vidéoprotection en janvier 2021 et 19 sont engagées dans la démarche au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (dont 14 déjà équipées et 5 pour lesquelles les études sont en cours). Parallèlement, certains équipements communautaires (déchetteries, sièges administratifs, gymnases, etc.) ont aussi été vidéoprotégés. L'objectif : établir un maillage cohérent à l'échelle du territoire afin de lutter contre les incivilités et d'améliorer la sécurité de chacun.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021 : 7 communes équipées



le *chiffre*  
**19**  
C'est le nombre de communes, au 1<sup>er</sup> mars 2022, qui sont engagées dans la démarche intercommunale de vidéoprotection





Au cœur du dispositif de prévention, une intervenante sociale accompagne les publics "fragilisés" et assure un repérage précoce des situations préoccupantes de manière à éviter leur aggravation.



## LE CONTRAT DE VILLE

### LES MOYENS DE LA COHÉSION SOCIALE

Pierre angulaire des actions menées dans les quartiers prioritaires, le Contrat de Ville est un cadre pour l'action publique concertée de l'État, de Thonon Agglomération et des partenaires signataires.

Ce contrat est conclu pour huit ans, et sera prolongé jusqu'en 2023. Il permet d'obtenir des financements et de mener des actions spécifiques pour les quartiers prioritaires (Collonges et Sainte-Hélène). De plus Thonon Agglomération a souhaité étendre l'action du Contrat de ville à tous les quartiers d'habitat social de son territoire (Sciez, Douvaine, etc.).

#### CE CONTRAT REPOSE SUR TROIS PILIERS :

- **la cohésion sociale**, dont les actions favorisent le lien social ;
- **le renouvellement urbain** et le cadre de vie ;
- **le développement économique et l'emploi**, dont les actions permettent l'insertion professionnelle et l'emploi des habitants de ces quartiers.



## QUESTIONS À... GÉRARD BASTIAN

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES ET DE LA CITOYENNETÉ

### QUELS SONT LES DÉFIS À RELEVER DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

Tout d'abord, nous devons mettre en harmonie les actions du service, entre la ville centre et l'ensemble des communes de l'agglomération. Si le Contrat de ville, signé en 2015, visait initialement la ville de Thonon-les-Bains et son Quartier Prioritaire de Ville (QPV), l'évolution sociétale de notre territoire exige un investissement communautaire. L'enjeu principal est, non seulement de pérenniser les actions au sein du QPV et d'accentuer nos efforts sur ce quartier, mais aussi d'élargir ces actions à tous les quartiers d'habitat social de Thonon Agglomération.

### POURQUOI UNE NOUVELLE STRATÉGIE DU CISPD ?

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) avait été mis en place en... 2003. Sa composition regroupait neuf communes de part et d'autre de la Dranse. Avec la création de notre agglomération en 2017, cette cartographie n'était plus d'actualité et la gouvernance non adaptée à notre territoire. Afin de redonner un nouvel élan à ce conseil et répondre aux nouveaux besoins, nous avons travaillé afin d'obtenir un périmètre et une gouvernance répondant aux nécessités. C'est ainsi que le nouveau schéma validé aujourd'hui regroupe les 25 communes de Thonon Agglomération. L'objectif est de mettre en place une véritable stratégie intercommunale de prévention de la délinquance, assortie d'un plan d'actions.

### COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LES ACTIONS MENÉES ?

En toute sincérité, je suis très satisfait de l'aboutissement des différents projets réalisés dernièrement. Il faut reconnaître que certaines mesures devenaient indispensables au regard de l'évolution démographique du territoire, mais aussi avec l'émergence de nouveaux problèmes de société. Ces actions ont été menées conjointement avec les services de l'État, de la Région ou du Département, dans un but commun. Pour conclure, soulignons l'investissement quotidien de tous les services qui composent la cohésion des territoires et citoyenneté, pour le "bien-vivre" de chacun.

## RÉDUIRE NOS DÉCHETS

## Recyclerie du Chablais : place à l'aménagement du local

Lancée par sept associations aux valeurs d'économie sociale et solidaire, soutenues par l'agglomération, la recyclerie est un projet unique de valorisation des déchets sur le territoire. Il lui manquait son local. C'est chose faite !

Le 25 juin 2021, Thonon Agglomération a acquis un bâtiment d'un peu plus de 1 300 m<sup>2</sup> situé à Anthy-sur-Léman. Les clés ont été transmises, le 28 décembre, à l'association la R'mize, qui doit maintenant l'aménager. La R'mize c'est le regroupement des sept associations, qui mettent en place ce projet de consommation sobre et durable.

**Une recyclerie détourne les objets des bennes afin de leur offrir une seconde vie. Nettoyés, au besoin réparés, ces objets sont revalorisés et vendus à prix modiques.**

## QUATRE GRANDS OBJECTIFS

La R'mize, en plus du contrat d'occupation, signe avec Thonon Agglomération un contrat d'objectifs. Pour Joseph DEAGE, vice-président en charge de la prévention

et de la gestion des déchets, "ce projet est intéressant à plus d'un titre pour le territoire. Bien sûr, il y a un objectif environnemental. 200 tonnes d'objets devront être détournés des bennes lors des quatre années de notre

## 200 TONNES D'OBJETS DÉTOURNÉS DES BENNES SUR 4 ANS.

convention. Il pourra être revu à la hausse lors des prochaines conventions. Il y a aussi un objectif d'activité économique. La recyclerie sera labellisée chantier d'insertion afin d'embaucher des personnes éloignées de l'emploi. Nous avons aussi un objectif d'innovation. Nous collaborerons à la recherche de nouvelles filières de valorisation (pour le plastique, le

polystyrène, les pneus, etc.). Enfin, la R'mize, en bénéficiant d'un espace dans les déchetteries, et grâce à ses agents valoristes présents, mènera un travail de sensibilisation sur la valorisation des déchets auprès des gardiens comme des usagers !".

## 10 MOIS DE TRAVAUX

La R'mize réalise les aménagements intérieurs nécessaires pour accueillir tous les espaces prévus : concept Store, tiers-lieu où l'on peut apprendre à réparer, tricoter, confectionner, ateliers de valorisation, centre de tri, etc. Thonon Agglomération aménage les parkings et les espaces verts. Ces travaux dureront une dizaine de mois avant que la recyclerie du Chablais ouvre ses portes.

### Bail emphytéotique : la bonne collaboration

Thonon Agglomération a acquis le local pour un coût de 1,2 million d'euros, obtenant une subvention de l'ADEME de 197 000 €. **Le bail signé avec l'association la R'mize est un bail emphytéotique de 24 ans.**

Ce bail permet à l'association d'être propriétaire des lieux et d'en disposer à sa guise mais Thonon Agglomération reste propriétaire du bien.

À l'occasion de la pose de la première pierre des travaux d'aménagement des locaux, Joseph DEAGE, vice-président de Thonon Agglomération, a remis les clés du bâtiment au collectif d'associations gestionnaires.



## LE PROJET DE TERRITOIRE

# L'ambition d'un avenir commun

Acte fondateur d'une vision commune pour notre agglomération, le projet de territoire est en cours d'élaboration : après la réalisation du diagnostic cet hiver, place à la stratégie de développement et au plan d'actions ! Si la concertation fait traditionnellement partie d'un tel projet, Thonon Agglomération va volontairement plus loin en y associant la population dans sa globalité. **Prenez à nouveau date, votre avis est précieux !**

## QU'EST-CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Il porte les grandes ambitions du territoire. Il ne s'agit pas d'un document technique mais bien d'une vision politique partagée par les communes membres, devant consolider nos valeurs et notre identité. Jusqu'à présent, l'agglomération était dotée de schémas sectoriels mais pas d'un document politique "chapeau" portant une vision de ce que partagent les élus, habitants et agents. **Cette ambition politique sera alors la feuille de route de l'agglomération.** Elle doit à la fois permettre de répondre aux attentes de proximité, en définissant le bon niveau de portage des politiques publiques à mener, mais aussi de le situer dans son environnement institutionnel départemental et transfrontalier.

**Le projet de territoire, une feuille de route pour l'agglomération !**

## COMMENT EST-IL RÉALISÉ ?

Le cabinet Politeia accompagne l'agglomération dans sa réalisation. La première étape, c'est le diagnostic ! Depuis le moins de novembre, une grande base documentaire a été analysée (pas moins de 140 documents) avant que les élus du territoire, les responsables de services de l'agglomération et, aussi, ses principaux partenaires (conseil départemental, conseil régional, ...) soient interrogés. À cela, s'est ajouté un questionnaire distribué à l'ensemble des conseillers et agents municipaux et communautaires. Puis, en février, la consultation citoyenne a confirmé le succès rencontré par cette démarche résolument participative. Ce diagnostic permettra de dégager les grands enjeux du territoire. Dès lors, les élus pourront se concerter et établir une vision commune pour le territoire composé de nos 25 communes. **De là, un plan d'actions par thématique tenant compte de nos capacités financières sera alors réalisé.** L'adoption est prévue cet automne.

**Établir un plan d'actions tenant compte de nos capacités financières.**

## POURQUOI EST-CE IMPORTANT D'Y PARTICIPER ?

Pour la première fois, l'agglomération bénéficiera d'un projet de territoire. Ce document ne gagne pas sa légitimité par les chiffres mais par le vécu de chacun, sa perception et les perspectives imaginées. Si nous nous y mettons tous, nous aurons un projet de territoire qui propose des réponses adaptées à nos enjeux, gage de réussite de notre vivre ensemble.

## CONCERTATION PUBLIQUE

## Quand se mobiliser ?

**Janvier - mars 2022****Réalisation du diagnostic**

- Important travail de prospective avec l'ensemble des élus de l'agglomération (Vice-présidents et Maires), responsables de services et principaux partenaires institutionnels, notamment transfrontaliers.

- **Du 31 janvier au 28 février : 1<sup>re</sup> consultation publique**

Vous avez été consultés par questionnaire sur vos perceptions et votre vécu !

**Avril - juillet 2022****Définir les grands axes du projet de territoire**

- **Du 1<sup>er</sup> au 30 avril : 2<sup>e</sup> consultation publique**

par questionnaire sur vos idées pour le territoire !

Élaboration d'une stratégie de développement et d'un plan d'actions sur la base du diagnostic

## LE PROJET DE TERRITOIRE

## Quand en prendre connaissance ?

**Juillet - septembre 2022****Lancement et suivi du projet de territoire**

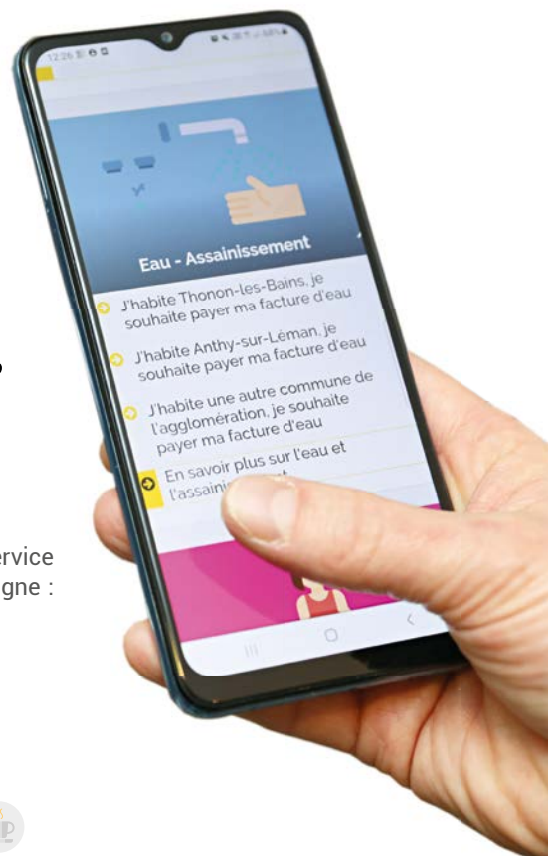
- Partage du projet de territoire et de ses ambitions **aux habitants**, aux élus, aux partenaires institutionnels, aux agents communaux et intercommunaux.

EN LIGNE

## Payez vos factures d'eau sur [mesdemarches.thononagglo.fr](https://mesdemarches.thononagglo.fr)

Vous pouvez désormais vous acquitter de vos factures d'eau et d'assainissement sur le portail "[mesdemarches.thononagglo.fr](https://mesdemarches.thononagglo.fr)" récemment mis en ligne.

Quelle que soit votre commune de résidence, connectez-vous et profitez de ce nouveau service pratique, rapide et sécurisé. D'autres démarches vont être progressivement mises en ligne : demande de branchement, résiliation d'abonnement... Revenez nous voir régulièrement !



### Vous êtes chauffé à l'électricité ? Consommer moins et mieux, c'est possible !

L'agglomération soutient l'initiative de la société Voltalis, qui vous permet, si vous êtes chauffé à l'électricité, de bénéficier gratuitement d'une solution innovante, écologique et solidaire pour économiser de l'énergie : une réduction en temps réel de la consommation des appareils énergivores, tels que les radiateurs et le chauffe-eau, en cas de déséquilibre entre la production et la demande sur le réseau électrique. Vous réalisez alors des économies sans compromettre votre confort ! C'est ce que vous détailleront les conseillers Voltalis, susceptibles de vous contacter tout au long de ces prochains mois.

En savoir plus : consultez la foire aux questions sur le site [www.voltalis.com/faq](https://www.voltalis.com/faq)



ACTEURS DE LA TRANSITION

### L'AUTO-PARTAGE DANS L'AGGLO, C'EST POSSIBLE !

Depuis la gare de Thonon-les-Bains\*, profitez des voitures Citiz en libre-service pour vos déplacements du quotidien ou vos sorties détente en famille ! Citiz permet de disposer d'un véhicule quand vous le souhaitez pour une heure ou plus selon vos besoins. Opter pour l'auto-partage, c'est adopter une mobilité responsable et faire des économies !

\* Accessible depuis les gares de Perrignier et Bons-en-Chablais

Plus d'informations : [alpes-loire.citiz.coop](https://alpes-loire.citiz.coop)



LE CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

# La voix de ceux *qui vivent le territoire*

Installé depuis 2018, le Conseil Local de Développement (CLD) vient de renouveler une partie de ses membres. Cette assemblée consultative, de réflexion et de concertation, a renouvelé aussi sa confiance à son Président, **Laurent Périnel, réélu pour un deuxième mandat.**

*"Mon souhait est de poursuivre et de renforcer une présidence attentive, active et combative, qui défend les idées et les contributions de notre instance. Nous serons constructifs et pertinents pour assurer comme il se doit notre rôle de représentants de la société civile"* insiste Laurent Perinel.



Laurent PERINEL (au centre), président du Conseil Local de Développement (CLD) entouré de membres actifs de cette assemblée consultative.

RÉFLÉCHIR AUX GRANDS PROJETS DE L'AGGLO

Institué par la loi, le CLD est une instance citoyenne dont les membres ont la volonté de s'impliquer dans la vie locale et s'engagent bénévolement. *"C'est un espace de libre expression et de large réflexion"* précise son Président. Composé de

42 membres répartis en six collèges afin d'être le plus représentatif possible de la société, le CLD s'implique dans des études sur demande de l'agglomération ou à sa propre initiative. *"Par exemple, nous avons lancé dans le cadre d'un groupe de travail spécifique une importante réflexion pour mieux cerner les spécificités de l'identité de notre aggro et enrichir, en particulier, des documents comme les PLUi HM (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilité) ou le projet de territoire."*

*réflexion pour l'élaboration de documents de planification, fondateurs, pour le futur de l'agglomération". À cet égard, nous pouvons compter sur la force des membres de l'instance : "Son originalité réside dans la diversité des profils et des compétences qui la composent. Rencontrer toutes ces personnes aussi motivées est une chance" souligne-t-il avant de conclure "parmi nos objectifs pour cette présidence, il y a bien sûr notre volonté de participer aux travaux de l'agglo mais il y a aussi notre détermination à développer encore davantage les passerelles entre les communes, la société civile et les habitants. Nous nous appuyons sur l'implication de chacun et nous sommes ouverts à toutes les initiatives... Que personne n'hésite à nous contacter !".*

## LES MISSIONS du CLD



**MOBILISER**

POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



**IDENTIFIER**

DE NOUVEAUX ENJEUX ET FAIRE DES PROPOSITIONS AUX ÉLUS



**ÉMETTRE DES AVIS**

SUR TOUTES QUESTIONS RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.

AU CŒUR DE LA RÉFLEXION ET DE L'ACTION

Laurent Périnel a la conviction que la recherche du consensus est essentielle. Après les difficultés liées à la période de la pandémie, il conserve la même motivation puisée dans la nature même du projet. *"Notre territoire est en pleine mutation ! Contribuer à la construction d'un meilleur vivre ensemble, à travers des sujets comme la mobilité ou le PAT (Projet alimentaire territorial) est passionnant. Nous sommes persuadés que l'engagement citoyen a toute sa place auprès des élus. Nous apportons notre*

*"Notre territoire est en pleine mutation ! Contribuer à la construction d'un meilleur vivre ensemble, à travers des sujets comme la mobilité est passionnant."*

## SCIEZ

## Veiller aux rives naturelles du Léman...



Dans la baie de Coudrée, la roselière terrestre située à proximité de l'embouchure du Vion est un espace naturel remarquable à pérenniser. Sur près de 250 mètres de rives, l'intervention de l'agglomération permettra dans les prochaines semaines d'éradiquer la végétation invasive, de redonner à la roselière les conditions optimales de son développement et de favoriser la diversification des zones d'escales et d'hivernage des oiseaux d'eau (nette rousse, rousserole effarvate, passereaux...). 1 000 nouveaux plants de roseaux seront plantés. Soutenue financièrement par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et le Département de la Haute Savoie, cette intervention a un coût total de 130 000 € HT.

## MARGENCEL

### Amélioration paysagère de la plage du Redon

Au terme des travaux prévus ce printemps sur la partie ouest de la plage du Redon, celle-ci bénéficiera d'une revalorisation naturelle et paysagère : la rive composée de blocs d'enrochement sera supprimée et remplacée par une pente douce ; le projet prévoit aussi la création d'un jardin aquatique composé d'espèces adaptées à ce milieu lacustre et à l'usage récréatif du site.

Un nouvel accès à l'eau pour les baigneurs sera aménagé.

Coût des travaux : 82 000 € HT.



Vue paysagère de la plage du Redon aménagée.

## BONS-EN-CHABLAIS

### Eau potable : rénovation du Puits de Saint-Didier

L'ensemble de la structure de pompage dans la nappe phréatique sera réhabilitée. Au terme des travaux prévus cet été, l'alimentation en eau potable des trois réservoirs desservant plus de 5800 foyers sur les communes de Bons-en-Chablais (chef-lieu), Brenthonne, Ballaison, Loisin et Veigy-Foncenex sera ainsi sécurisée. Estimée à plus de 170 000€ HT, cette intervention bénéficie du soutien financier de l'Agence Rhône-Méditerranée-Corse (50%) et du Département de la Haute-Savoie (30%).

## MESSERY - NERNIER

### UN INVESTISSEMENT DE PLUS DE 550 000 € POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



L'extension du réseau d'assainissement collectif et le renforcement du réseau d'eau potable dans le secteur du chemin des Vignes de Frize et de la route d'Yvoire sont lancés.

Ce chantier revêt une importance particulière en termes de préservation de l'environnement : elle vise notamment à protéger les rives du lac Léman situées à proximité des pollutions issues des rejets d'eaux usées domestiques. L'opération comprend également le renforcement du système de défense incendie. Près de 1500 mètres de canalisations sont à poser. Un investissement estimé à 568 000 € HT.

RETROUVEZ DANS CETTE PAGE  
UNE SÉLECTION DES ÉVÉNEMENTS  
PROPOSÉS OU SOUTENUS PAR THONON  
AGGLOMÉRATION.

## 25/04

### FORUM JOBS D'ÉTÉ

Thonon-les-Bains (Espace Tully)  
de 13h30 à 16h30  
Entrée Libre

Se munir de plusieurs  
CV et lettres de motivation.  
Programme et liste des employeurs  
présents dès le 1<sup>er</sup> avril  
sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

## 27 ET 29/04

### GAINSBURG CONFIDENTIEL

Chanson / Théâtre - 1h15

Dans le cadre des Chemins  
de Traverse

Cervens (salle polyvalente)  
le mercredi 27 avril à 20h30  
Excenevex (salle Symphorienne)  
le vendredi 29 avril à 20h30

Billetterie : 04 50 71 39 47



## 8/05 ET 3/07

### LA GRANDE ILIADE

Grand spectacle de clôture  
de la résidence de l'Ensemble Odysée  
& cie soutenue  
par Thonon Agglomération

Sciez (salle du CAS)  
le dimanche 8 mai à 17h  
Bons-en-Chablais (salle des fêtes)  
le dimanche 3 juillet à 17h  
Entrée libre

Tout public  
Nombre de place limité  
Inscription indispensable  
depuis [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

## JUSQU'AU 22/05

### LE PRINTEMPS DES COQUELICOTS

Une série d'événements autour  
de la transition écologique  
Dans toute l'agglomération  
Tout public

## 10 ET 12/05

### MOLIÈRE !

Théâtre / Humour - 1h30

Dans le cadre des Chemins  
de Traverse

Douvaine (salle de cinéma)  
le mardi 10 mai à 20h30  
Allinges (salle communale)  
le jeudi 12 mai à 20h30

À partir de 10 ans  
Billetterie : 04 50 71 39 47

## DU 28/05 AU 12/06

### SEMAINE DU GEOPARC CHABLAIS

Sorties-découvertes à vivre  
en famille ou entre amis

Gratuit  
Plus d'infos : [www.geoparc-chablais.com](http://www.geoparc-chablais.com)



## 2 ET 3/06

### LÉON

Théâtre / Humour - 50 mn

Dans le cadre des Chemins de Traverse

Messery (salle polyvalente)  
le jeudi 02 juin à 20h  
Le Lyaud (salle paroissiale)  
le vendredi 03 juin à 20h

À partir de 6 ans  
Billetterie : 04 50 71 39 47

## 16 AU 19/06

### XNV BEACH GAME

Sur le sable, un terrain multisports  
Plage d'Excenevex  
Entrée Libre  
Tout public



Retrouvez tous  
les événements

organisés sur le territoire  
de Thonon Agglomération sur

[www.destination-leman.com](http://www.destination-leman.com)  
et [f](https://www.facebook.com/agendadestinationleman) [agendadestinationleman](https://www.facebook.com/agendadestinationleman)



L'organisation des événements mentionnés  
dans cette page pourra être modifiée  
ou suspendue compte tenu de l'évolution  
de la situation sanitaire.  
Retrouvez toutes les infos nécessaires  
et les autres événements proposés dans  
l'agglomération sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)  
et [www.destination-leman.com](http://www.destination-leman.com)

THONON  
**agglomération**

**PHASE 2**

# PROJET DE TERRITOIRE 2030

**L'AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE,  
VOUS L'IMAGINEZ COMMENT ?**

**PARTICIPEZ EN LIGNE  
& EXPRIMEZ VOS ATTENTES  
DU 1<sup>ER</sup> AU 30 AVRIL 2022**

CONSULTATION CITOYENNE PHASE 2

 **Plus d'infos : [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr) - Tél 04 50 31 25 00**